

QUELQUES MOYENS DE COMBATTRE LE PAUPÉRISME

DANS

UN PAYS ESSENTIELLEMENT AGRICOLE.

RAPPORT

PRÉSENTÉ LE 25 SEPTEMBRE 1866

A LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

PAR

AL. DE TORRENTÉ

ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT, MEMBRE CORRESPONDANT
DE L'INSTITUT NATIONAL GÉNÉVOIS ET DE DIVERSES AUTRES SOCIÉTÉS
SUISSES ET ÉTRANGÈRES.

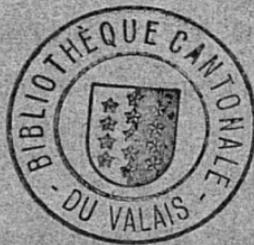


ZURICH

IMPRIMERIE J. HERZOG

1867.

PA
552



1245

QUELQUES MOYENS DE COMBATTRE LE PAUPÉRISME

DANS

UN PAYS ESSENTIELLEMENT AGRICOLE.

RAPPORT

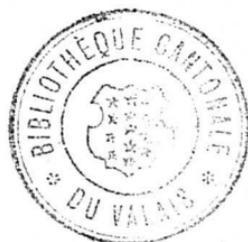
PRÉSENTÉ LE 25 SEPTEMBRE 1866

A LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

PAR

AL. DE TORRENTÉ

ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT, MEMBRE CORRESPONDANT
DE L'INSTITUT NATIONAL GÉNÉVOIS ET DE DIVERSES AUTRES SOCIÉTÉS
SUISSSES ET ÉTRANGÈRES.



ZURICH
IMPRIMERIE J. HERZOG
1867.



PA. 552



QUELQUES MOYENS
DE COMBATTRE LE PAUPÉRISME
DANS
UN PAYS ESSENTIELLEMENT AGRICOLE.

RAPPORT

PRÉSENTÉ LE 25 SEPTEMBRE 1866
A LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

PAR

AL. DE TORRENTÉ
ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT.

Très honorés collègues, bien chers confédérés!

Le Comité dirigeant pour l'année 1866 a mis à l'étude de la présente session la thèse suivante:

„Influences générales et celles en particulier de l'industrie, du commerce, des cultures industrielles qui sont de nature à combattre le paupérisme, dans un pays essentiellement agricole.“

En d'autres termes:

„Quels sont les moyens les plus propres pour mettre obstacle à l'extension du paupérisme dans les conditions données?“

„Quelle est spécialement l'influence de l'industrie, l'action du commerce, des cultures industrielles pour atteindre le but proposé?“

Questions, les unes et les autres, excessivement graves, fort épineuses et dont la solution, très problématique en vérité, intéresse à un haut degré le bien-être des populations de notre chère patrie.

Malheureusement l'examen préalable de ces propositions a été confié à un de vos collègues dont les connaissances sont notoire-

ment insuffisantes pour accomplir à votre satisfaction une tâche aussi ardue, et aborder carrément, à cet effet, la mission qui lui incombe.

En reconnaissant franchement, hautement mon incapacité, j'ose compter néanmoins sur votre bienveillance, car je suis parfaitement sûr que vous apprécierez une des qualités incontestables du rapport, c'est-à-dire son unique qualité, la *bonne et inébranlable* volonté, dont j'ai fait preuve, en obtempérant aux vœux du Comité, pour mettre à nu, devant une assemblée aussi distinguée, toute mon inexpérience.

Mais j'ai cru devoir faire abstraction de tout sentiment d'amour-propre, et puiser exclusivement mes forces dans le désir ferme et sincère dont je me sentais imprégné de marcher toujours de concert avec vous vers le noble et patriotique but que s'est tracé dès son origine la Société suisse d'utilité publique.

Ainsi, chers collègues et fidèles confédérés, vous n'attendrez pas de moi un travail érudit et moins encore un exposé complet.

Il eût fallu, pour cela, infiniment plus de temps que celui dont j'ai pu disposer, et, indépendamment des motifs que j'ai déjà touchés du doigt, des notices, des documents statistiques qui font presque totalement défaut sur la matière.

C'est donc à titre d'ébauche seulement, d'une esquisse lancée, pour ainsi dire, à vol d'oiseau que je vais me hasarder d'entreprendre le développement tout-à-fait superficiel de la troisième question de nos tractanda.

Je m'efforcerai, pour la clarté de la discussion, d'établir des subdivisions nettes et précises, puis je m'attacherai à disséquer les différents membres du sujet qui nous préoccupe en ce moment.

1. Par quels moyens pourrait-on empêcher l'extension du paupérisme dans un pays agricole, comme le Valais, par exemple?

2. Quels sont les principaux leviers à employer? Quels sont les antidotes à administrer de préférence pour lutter victorieusement contre les effets désastreux du typhus social qui tend de plus en plus à nous envahir?

Il y a, sans doute, un peu d'égoïsme de ma part à prendre pour exemple ce petit coin du monde, qui intéresse de plus près votre rapporteur, cette pauvre vallée, étroite et mesquine, si fréquemment visitée par le malheur, et qui aujourd'hui se réjouit à si juste titre de vous posséder dans son sein.

Mais j'espère que vous m'excuserez, encore ici, en prenant en même considération le mobile, les sentiments qui m'ont guidé en cette circonstance.

Faire appel à vos lumières, à votre bonne, à votre vieille et inaltérable affection, pour guérir les maux qui désolent notre pays, n'est-ce pas vous dire en d'autres termes : Nous éprouvons un malaise vivement senti et le besoin de recourir à une consultation d'hommes compétents et dévoués.

Le malaise qui nous travaille est peut-être arrivé à l'état chronique; car nous reconnaissons parfaitement qu'il est invétéré: nous espérons bien qu'il n'est pas inhérent à notre constitution; mais, à tout coup, il exige les soins les plus perspicaces, les plus affectueux.

Nous nous adressons à la Société suisse d'utilité publique qui a toutes nos sympathies: nous témoignons d'avance de notre confiance pleine et entière dans les mesures qu'elle jugerait opportunes pour atténuer, sinon extirper, le funeste champignon qui a déjà jeté parmi nous ses pernicieuses racines.

Considérations générales.

Il est parfaitement vrai que la Suisse, comparée aux autres nations, se trouve dans des conditions relativement favorables, au point de vue du paupérisme.

Il est très vrai aussi que notre chère Helvétie, un des pays bénis par la Providence, sous ce rapport comme sous tant d'autres, renferme des ressources agricoles en quantité suffisante pour l'entretien de tous ses enfants.

Qu'elle est protégée par des institutions qui la mettent à l'abri de ces grands cataclysmes auxquels revient parfois la gloire de faire périr de faim, d'inanition ou de désespoir.

Il est encore vrai que la Suisse ne s'est pas lancée jusqu'ici tête abattue dans ces entreprises colossales où l'humanité est foulée aux pieds et qui finissent par atrophier, ruiner, à force d'exagération, la sève la plus pure des populations.

Que l'industrie et le commerce suisses sont en général dignes du nom qu'ils ont l'honneur de porter et que les chefs de nos manufactures, à peu d'exceptions près, se montrent assez soucieux du sang confié à leur garde.

Le Valais de son côté n'a pas complètement dégénéré.

Si la mendicité s'y promène assez souvent la tête levée, le peuple n'y a pas moins conservé une certaine énergie que la vie rurale et l'air de nos alpes avaient imprimé sur le front de nos vigoureux montagnards et la simplicité des mœurs n'a pas été un des facteurs les moins importants pour obtenir le résultat que nous venons de signaler.

Le Valais, au point de vue du paupérisme, n'est donc pas dans une des conditions les plus désastreuses, ainsi que nous le démontrerons ailleurs par d'autres raisons, mais à notre avis, il n'est pas nécessaire que l'état d'un patient soit désespéré pour vouer à sa maladie un examen approfondi.

Les remèdes héroïques ne sont pas toujours ceux qui ont le plus profité à la grande famille que nous appelons le genre humain.

Les fondateurs de notre Société l'ont parfaitement compris dès le berceau de l'institution.

La question du paupérisme, si je ne fais erreur, a été débattue, régulièrement, dans toutes les sessions dès l'époque de la fondation, c'est-à-dire depuis *cinquante six ans*.

Le *paupérisme* qui, avec les *écoles* et *l'industrie*, forme le triple pivot autour duquel gravite notre petite flotte de l'océan pacifique, était bien digne de cette constante et pieuse sollicitude des fondateurs de notre Société; car c'est là peut-être le principal des trois anneaux qui resserrent nos indissolubles liens.

N'est-il pas vrai, en effet, chers et fidèles confédérés, que les plus grands contrastes, les dissentiments les plus profonds, les controverses les plus vivaces disparaissent sur l'autel de l'amour et de la charité?

Oui, elle était belle, sublime cette idée qui a présidé à notre organisation: Commencer la carrière par le soulagement de la misère, poursuivre courageusement sa tâche et s'avancer jusqu'à celle de créer la prospérité commune.

Voilà bien, si je ne me trompe, l'application de notre antique devise: „Un pour tous, tous pour un.“

C'est à coup sûr à ce moment ou jamais, que l'honneur national suisse a vibré jusqu'au fond de l'âme.

Cependant et malgré toutes les dissertations les plus savantes, malgré les plus belles théories, les professeurs d'économie politique n'ont pu obtenir la réalisation de leur rêve favori: „accroître la production et les producteurs dans des proportions normales, généraliser l'aisance par le travail.“

Malgré tous les efforts réunis des gouvernements et des sociétés philanthropiques, malgré les mesures prises avec autant d'intelligence que de dévouement pour rétrécir la sphère d'action du paupérisme, le ver rongeur n'a point cessé de prendre des proportions ascendantes.

„Les germes du mal se multiplient avec beaucoup plus de complaisance que ceux du bien.“

Nos pilotes habiles et infatigables étaient pénétrés de cette idée dès le début de leurs travaux.

C'est une étrange erreur en effet, une véritable utopie, que de vouloir créer ou découvrir ici une panacée: prétention aussi absurde et ridicule que celle de trouver la pierre philosophale.

Le paupérisme, comme la mort, sont des attributs inséparables de notre libre arbitre, de notre faiblesse organique.

Aussi longtemps que subsistera l'humanité, il y aura des riches et des pauvres: „Des riches à nourrir de sentiments chrétiens, à vivifier par l'esprit de charité; des pauvres à nourrir un peu plus matériellement sans doute, tout en cultivant leur cœur et leur intelligence. —“

Oui, t. h. Mrs. ne nous faisons aucune illusion à cet égard; il y aura toujours et toujours des êtres individuels et collectifs qui fouleront aux pieds les plus sages avis, ou qui, tout en leur rendant un hommage apparent, ne mettront pas en pratique les moyens propres à les sauver de l'indigence.

Jamais la Société ne pourra donc se dispenser de pourvoir aux besoins les plus pressants de la classe nécessiteuse.

Il y aurait sans doute un expédient, sinon un moyen plausible de sortir de nos tractanda cette éternelle, écrasante question du paupérisme, ce terrible cauchemar des hommes qui s'occupent d'affaires publiques.

Ce remède héroïque, vous le connaissez tous, aussi bien que moi, fidèles et chers confédérés; il n'est donc point nouveau et a été appliqué tout récemment par une commune de Bâle-Campagne. Celle-ci crut avoir mis un terme à la misère en ordonnant la destruction des asiles destinés au soulagement des pauvres.

Chose fort curieuse et qui a produit sur moi l'effet d'un phénomène anormal dans l'exemple que je viens de citer! Les pauvres ne voulurent pas sortir de l'asile qu'on allait démolir! Ils n'évacuèrent leurs mansardes et leurs chenils qu'au fur et à mesure de la démolition.

Le toit était déjà enlevé et les étages inférieurs étaient encore habités par ces malheureux; mais une fois le tout rasé, il n'y eut plus de pauvres dans la commune!

La mendicité, l'indigence même disparurent comme par enchantement!!!

Mais je doute fort que la Société suisse d'utilité publique veuille entrer dans cette voie: et cela se comprend aisément; car les heureux émancipés de la commune de Gelterkinden n'ont pas jugé à propos de nous donner depuis le jour de la prétendue délivrance, de leurs bonnes nouvelles.

Je vais donc résolument entrer en matière, sans me préoccuper de l'insuccès de ces grands réformateurs qui, en nivelant tout, ont cru pouvoir niveler par le fait même, la misère et l'intelligence de l'humanité.

Parmi les influences générales, nous examinerons plus spécialement trois catégories qui à première vue ont le plus vivement frappé notre esprit.

Voici comment nous les classifions, d'après l'importance que nous attribuons à chacune de ces catégories :

Nous estimons que pour réaliser le but désiré, c'est-à-dire la réduction du paupérisme, il faudrait viser

- 1^o à une éducation meilleure que par le passé;
- 2^o au perfectionnement de la culture des terres;
- 3^o à une législation rurale, appropriée aux besoins du pays.

Education.

Nous commencerons par examiner ce qui a trait à *l'éducation*.

Disons de prime abord que nous employons ici *le terme d'éducation* dans son acception la plus large, embrassant dans notre pensée le développement du cœur et de l'esprit, l'éducation puisée au sein de la famille aussi bien que celle laborieusement façonnée sur le banc des écoles.

L'éducation, à notre avis, est l'élément primordial destiné à former, décomposer, transformer, vivifier ou détruire l'humanité.

C'est la plus belle, la plus haute mission que l'Éternel nous ait confiée.

Nous voici en présence d'une nouvelle création.

L'être suprême nous choisit, pour ainsi dire, comme ses mandataires: il nous substitue à lui-même, en nous imposant la douce obligation de former des êtres à l'image de tout ce qu'il y a de plus beau, de plus parfait.

C'est à la femme qu'appartient l'initiative dans ce rôle sublime.

Inculquer à l'enfant l'amour de son Dieu, de ses semblables, graver dans son cœur les devoirs les plus saints de la famille, mettre sous ses yeux les grands et vivifiants exemples de charité, de sacrifices et d'abnégation, choisir ces exemples parmi ceux qui ont exercé une influence visible et marquée sur l'humanité, qui ne peuvent laisser l'ombre d'un doute dans son esprit, et en perpétueront l'heureux souvenir; incorporer, pour ainsi dire, les notions élémentaires, les connaissances les plus

usuelles, voilà, si je ne fais erreur, en quoi consiste ce rôle de la maternité, plein de charmes et de douleurs.

Ne pourrait-on pas prétendre en d'autres termes, qu'elle est prédestinée, à imprimer le cachet du verbe incarné, le sceau de notre résurrection?

Voyons maintenant comment cette belle théorie est mise en pratique!

Oui, t. h. M., je l'éprouve trop profondément pour ne pas vous le dire à coeur ouvert. —

La main sur la conscience, pouvons-nous dire: cette mission de la mère de famille a été convenablement remplie?

Non, mille fois, non.

Et pourquoi?

D'abord et en premier lieu, les pouvoirs publics ne se montrent pas assez soucieux de tout ce qui touche à cette importante matière.

Il ne serait pas juste néanmoins de jeter la pierre aux gouvernements sans tenir compte de la fâcheuse tendance de l'esprit public.

Lorsque la manipulation des intérêts matériels absorbe, consume la vie sociale;

lorsque des préjugés nombreux et très puissants s'attaquent avec acharnement à toute augmentation de dépenses relatives à l'instruction publique;

lorsque les autorités communales marchandent au rabais les instituteurs des écoles primaires;

en présence d'une situation aussi fâcheuse, convenons-en franchement, il n'est pas très facile de réaliser, en matière d'éducation, tous les progrès désirables.

Il faudrait pour cela non seulement une position haute et indépendante, une connaissance approfondie des hommes et des choses, une persistance fébrile et patiente en même temps; mais encore une volonté de fer, une intelligence supérieure dominant tout désir de popularité, exclusivement occupée de l'application des lois sur la matière et de l'avancement de l'instruction populaire.

Alors seulement on parviendrait au but, faisant chaque jour une étape assurée, et le Valais se trouverait en fort peu de temps, grâce à l'intelligence naturelle de ses populations, au niveau de la civilisation de quelques Etats qui l'avoisinent.

Les ressources du pays sont exigües à la vérité et ne permettent pas de donner aux instituteurs une position financière aussi brillante que dans quelques cantons limitrophes. Mais cela ne nous paraît pas rigoureusement nécessaire.

Nous estimons qu'il suffit d'allouer un traitement qui assure l'indépendance des régents.

La simplicité de nos moeurs est un équivalent qui n'échappera pas à la sagacité de notre personnel scolaire.

Mais il faut arrêter néanmoins une *limite à minima* pour la plaine et une autre pour la montagne et guérir à tout prix la honteuse plaie des enchères au rabais.

Ces deux minima, d'après nous, devraient être fixés à 40 et 50 francs par mois pour les institutrices, et à 50 et 60 frs. pour les instituteurs (selon que les uns et les autres habitent la montagne ou la plaine et d'après les conditions économiques de chaque station).

Vous trouverez ces chiffres bien modestes, chers collègues, fidèles confédérés, et je suis, de mon côté, convaincu qu'on les trouvera très élevés dans beaucoup de nos communes.

Pour démontrer la vérité de mes allégations, je ne serai pas embarrassé.

Nous avons treize districts dans le Canton; voici, en résumé, le maximum alloué aux regents dans chaque district pour l'année scolaire.

L'année scolaire varie de 5—9 mois.

Nous mettrons en regard le minimum:

Nombre des communes.	Nom des districts.	„Maximum.“ „alloué par école.“		Minimum. Minima collectifs.	
		Francs.		Francs.	Francs.
22	Conches	140		38	—
22	Barogne	100		18	
11	Brigue (1 commune	700)	4 communes	65	65
23	Viège	110		17	
16	Loèche 1 commune	300	6 communes	80	80
20	Sierre 1 commune	180	11 communes	45	45
7	Sion 8 communes	600	4 communes	100	100
9	Hérens 2 communes	540	7 communes	90	90
5	Conthey	160	4 communes	85	85
12	Martigny	800		47	—
6	Entremont	250		40	—
9	St. Maurice	650		40	—
9	Monthey	600		115	—

171

Ces chiffres sont assez éloquentes pour que j'observe à cet égard un douloureux silence.

Il me suffira d'ajouter ici que, d'après le compte — rendu de l'année 1864, il a été constaté que sur 390 écoles existantes, il y en a 133 dont le succès a été médiocre et 19 où il a été presque nul!

Voilà un complément qui ne surprendra personne!!!

Ainsi que vous venez de le voir, très hon. Messieurs, après vous avoir entretenu de l'éducation au sein de la famille, j'ai passé immédiatement à celle donnée dans les écoles.

Je ne comprends pas autrement en effet la possibilité du succès de nos efforts communs pour l'amélioration des classes nécessaires.

Aussi longtemps que l'éducation et l'instruction populaire n'auront pas été dirigées de manière à former de bonnes mères de famille, à les initier à tout ce qui a trait à l'accomplissement de leurs devoirs pratiques;

Aussi longtemps que l'enseignement dans les classes primaires ne sera qu'un appel à la mémoire, une étude à la Jaquot, au lieu d'une série d'exercices qui forment et mettent en activité le jugement du jeune élève;

Aussi longtemps que l'enseignement obligatoire sera considéré par un grand nombre de pères de famille comme une superfluité sinon comme un spectre dangereux;

Aussi longtemps que par une persuasion venant d'en haut, du v^{ble} clergé en particulier, les chefs du foyer domestique n'auront pas été convaincus qu'il y a ici pour eux l'accomplissement d'un devoir impérieux, d'une obligation des plus sacrées, une question de vie ou de mort, intéressant aussi bien leur propre avenir spirituel et temporel que celui de leurs enfants;

Que l'inspection des écoles ne se fera pas avec tout le sérieux que comporte la matière;

Que l'impunité couvrira de son manteau les absences;

Que les instituteurs ne recevront qu'une instruction insuffisante;

Que leur traitement sera assimilé au salaire des domestiques de la pire espèce;

Que les brevets de capacité ne seront qu'un leurre;

Que l'on autorisera l'enseignement par des régents incapables à la barbe même des instituteurs brevetés qui demeurent sans occupation;

Aussi longtemps, disons nous, que des abus semblables, et tant d'autres trop longs à énumérer subsistent dans un pays, il ne faut pas se flatter d'être placé sur un échelon bien élevé en matière d'éducation, ni dans des conditions favorables pour combattre le paupérisme et la mendicité.

Généralisons donc avant tout les principes religieux; car c'est la clef de voûte de tout l'édifice social; puis sachons concilier ces prémisses dans leur application, avec l'esprit de la plus inaltérable charité, popularisons les maximes de morale et de justice, rendues saisissables par des exemples appropriés à l'âge et à l'intelligence des élèves, répandons à profusion les notions usuelles et pratiques; et alors, j'en suis convaincu, il aura été fait un pas immense vers la solution du problème qui préoccupe à si juste titre l'opinion publique.

Pardonnez-moi, t. h. Messieurs, toutes ces redites plus ou moins fastidieuses.

Je sais que les mêmes abus, les mêmes lacunes ont déjà été signalés, et que mon rapport ne contient absolument rien de nouveau sur la matière.

Mais je sais aussi que le Valais se trouve dans un état de léthargie qui exige des secours prompts et efficaces.

Au risque de vous ennuyer, j'appellerai donc spécialement votre attention sur les points énoncés ci-après.

Ce sont quelques *désiderata* que je formule; vous leur donnerez dans vos coeurs et dans le procès-verbal de vos délibérations, la place que vous jugerez convenable:

1^o Que l'enseignement obligatoire devienne enfin une vérité et que par conséquent les absences illégitimes soient rigoureusement, immédiatement punies.

2^o Que l'élève reçoive d'une manière uniforme le matériel et les livres classiques dont il doit faire usage dans les écoles.

3^o Que l'instruction des régents soit portée au moins à *trois mois*, dans les écoles normales, et prorogée selon les circonstances.

4^o Que les instituteurs et les institutrices soient soumis à une école de répétition.

5^o Que les traitements soient déterminés de manière à assurer l'indépendance du personnel enseignant, et sans admettre dans aucun cas que l'on demeure au dessous des minima énoncés plus haut.

6^o Que l'éducation des *filles*, en groupes séparés devienne un objet de sollicitude spéciale et soit dirigée de manière à les initier à tout ce qui est pratique et utile dans la vie sociale et domestique.

7^o Que, de concert avec l'autorité ecclésiastique, il soit arrêté a) que l'admission à la communion ne pourra avoir lieu en règle générale avant *l'âge de 15 ans* pour les garçons et *de 13 ans* pour les filles; b) que l'étude de la religion (aussi bien que celle des autres matières) doit constituer un travail raisonné (*la*

pratique en un mot des devoirs du chrétien) plutôt qu'un exercice pur et simple de la mémoire.

8^o Que les communes soient tenues à prendre des instituteurs brevetés ou reconnus d'ailleurs capables par le Conseil d'instruction publique.

9^o Que le Conseil d'instruction publique soit réuni assez souvent pour délibérer sur les améliorations les plus importantes à introduire dans les écoles. —

10^o Que l'inspection des écoles se fasse au moins deux fois durant *chaque cours scolaire* et porte non seulement sur le matériel mais spécialement sur les *progrès faits par les élèves*.

11^o Qu'il soit établi un dicastère uniquement consacré à *l'instruction primaire*.

Nous ferons observer ici en passant que tous ces voeux peuvent être accomplis sans changer un *iota* à notre législation.

Religion et travail intelligent, voilà deux mots qui résument les *pia desiderata* que nous venons d'émettre sur cette matière inépuisable.

Orphelinats, asiles, fonds des pauvres.

Avant d'aborder le second point, celui du perfectionnement de la culture des terres, nous croyons devoir dire deux mots sur les établissements existants dans le canton et dont la fondation a eu pour but de combattre le paupérisme par une éducation appropriée aux besoins de la classe nécessiteuse. —

On ne peut juger encore du résultat de ces asiles d'une manière certaine, puisqu'ils sont d'une date tout-à-fait récente et occupés encore de leurs travaux d'organisation.

Il a été fondé trois orphelinats destinés à recevoir non seulement les orphelins proprement dits, mais encore les enfants dont le père ou la mère ne sont pas jugés propres à donner une bonne éducation.

Sion a un orphelinat pour les garçons et un autre pour les filles.

Les deux établissements ont été fondés grâce à l'initiative de la charité privée qui continue à en supporter à peu près tous les frais.

Il en est de même de l'orphelinat de St. Maurice.

Dans ces trois établissements, se trouve un nombre variant de 70 à 80 enfants, entretenus avec soin, nourris de principes religieux, d'habitudes d'ordre et de travail. —

Tous les élèves sont employés alternativement à des travaux de campagne, et nous considérons cette distribution du travail

comme étant très utile, à cet âge surtout, pour donner au corps le développement et l'élasticité dont il est susceptible.

Nous devons offrir un tribut d'éloges à la direction de ces divers asiles.

Le personnel des uns et des autres est apprécié à raison du zèle et de l'esprit désintéressé qui le caractérisent.

Une visite de quelques délégués de la Société suisse d'utilité publique à ces établissements philanthropiques serait reçue avec bonheur, nous en sommes entièrement convaincus, et nous espérons bien qu'il sera accédé aux vœux que nous formulons à cet égard dans l'intérêt de la chose publique.

Le Canton ne possède pas d'autres asiles pour les enfants.

Le Valais est même au dépourvu de tout asile cantonal. Mais n'oublions pas son *correspondif*: *L'income-tax* y est inconnue.

Les communes ont quelques fonds pour les pauvres, mais dont l'application laisse beaucoup à désirer. „*Ces fonds proviennent de libéralités.*“

La législation sur cette matière, peut se resumer en deux mots: Les parents sont chargés de l'entretien des pauvres à défaut de ressources, la commune du lieu d'origine doit y pourvoir.

Sion, St. Maurice et Brigue sont les seules localités où existe un personnel spécial consacré aux soins à donner aux pauvres et aux malades.

Nous signalerons comme une des lacunes les plus regrettables, l'absence de tout hospice cantonal pour les malades et les infirmes.

Il ne serait pas difficile de citer un grand nombre de communes, où les malades et les indigents endurent les souffrances les plus cruelles, grâce au stoïcisme des autorités qui ne daignent pas même s'occuper du sort de ces *malheureux*.

Il paraîtrait d'autant plus facile de remédier à cet état des choses que le nombre des pauvres n'est pas, dit-on, très considérable.

D'après les notes transmises par Mrs. les préfets, on ne compte en Valais que 370 assistés toute l'année et 1590 assistés temporairement.

Nous croyons savoir qu'il y a des erreurs et des omissions importantes dans ces états, transmis à la hâte, sur des renseignements incomplets donnés par les autorités communales. Mais, ces chiffres pris pour base, nous aurions dans la première catégorie 1 sur 225, dans la seconde 1 sur 56.

Nous ne doutons pas pour notre part que le nombre des assistés dépasse le chiffre de deux mille: C'est, déjà beaucoup sur 90,000 habitants — Un sur 45, soit en d'autres termes,

un *pauvre auquel la charité publique, très circonspecte et même excessivement stoïque dans plusieurs communes de notre canton, est obligée d'ouvrir la main, 1 pauvre assisté sur 9 ménages* dans un pays où tout citoyen, à peu d'exceptions près, est *propriétaire*, voilà la proportion peu rassurante au point de vue du paupérisme où nous sommes arrivés, quoique nous soyons à l'abri des grandes crises manufacturières par notre *quasi nullité*, en matière d'exploitations commerciales et industrielles.

Et puis, en dehors de l'assistance légale, combien existe-t-il de misères cachées, surtout chez un peuple fier et digne comme le nôtre, de ces misères qui dessèchent infailliblement le sang, si on ne parvient à les découvrir, à les soulager par les moyens les plus détournés, par des voies sondées avec la délicatesse la plus extrême?

Nous allons maintenant donner un aperçu des fonds existants pour le soulagement des pauvres: nous puisons dans des états officiels, mais imparfaits à n'en point douter, l'autorité supérieure n'ayant pas procédé à la vérification de ces rôles. D'après cette notice l'état des fonds de charité se répartit de la manière suivante:

Districts.	Valeur affectée aux pauvres.
Conches	1077 Fr.
Brigue	9698 "
Barogne	27,790 "
Loèche	28,287 "
Sierre	6613 "
Hérens	3838 "
Sion	221,874 "
Entremont	64,212 "
St. Maurice	8500 "
Monthey	<u>231,284</u> "

En somme: 604,183 Fr.

Les districts de Viège, de Conthey et de Martigny (avec une population de 22,000 âmes, soit le quart de la population totale du canton) n'ont pas transmis leurs tableaux relatifs aux fonds des pauvres.

En évaluant ces lacunes d'après la base de la population, le canton aurait à peu près 800,000 Frs. disponibles pour l'entretien des pauvres.

Supposons que ce capital produise une rente du 4⁰/₀ et nous aurons 32,000 Frs. à répartir entre deux mille assistés, soit une moyenne de seize francs par homme et par an.

En suivant les proportions entre les assistés à demeure et les assistés temporairement, nous trouverons que la moyenne pour la première catégorie s'élève à 64 frs. par tête, celle de la deuxième catégorie à 4 francs par tête.

Nous devrions, en ce moment, aborder la question souvent controversée, s'il est préférable de nourrir les pauvres dans un asile spécial ou de les placer dans des maisons particulières; voire même s'il n'est pas plus avantageux de leur accorder simplement des subsides en matière ou en espèces. — Voilà les trois systèmes en présence.

Mais nous ne suivons pas nos devanciers sur le terrain d'une thèse absolue.

A notre avis, tout dépend dans le cas donné, des circonstances de temps et de lieux, de l'âge et des antécédents du pauvre à entretenir.

Il est certain que la vie de la famille est en général préférable, mais il faut reconnaître aussi que dans un grand nombre de cas, le choix de bons pères de famille, pour placet sous leur direction des enfants abandonnés, est excessivement difficile.

Nous estimons donc qu'il faut tenir compte de ces obstacles parfois insurmontables.

D'autre part, nous devons aussi vous dire franchement qu'il ne faudrait pas, selon nous, s'en tenir à un principe général sur cette matière. Laissons à chacun le noble élan qui le porte à faire le bien de l'humanité.

„Les orphelinats, a-t-on dit souvent, sont des primes d'encouragement accordées à l'indigent paresseux ou sans dignité; car il ne faut pas l'oublier: l'indigence, aussi longtemps qu'elle a conservé l'apanage de la dignité humaine, ne doit jamais être confondue avec la *mendicité*, avec la *pauvreté sans pudeur*.“

Il est très vrai que tout dépend encore ici de la *direction* des pauvres, des orphelinats ou des asiles de charité.

Une considération bien puissante paraît toutefois militer en faveur de ceux-ci :

Il est plus aisé de trouver un homme capable et désintéressé pour le placer à la tête d'un asile, que de faire un choix multiple de pères de famille dignes de former le cœur et l'esprit d'élèves étrangers qui leur sont confiés.

Mais un principe invariable doit présider dans tous les cas à l'organisation du paupérisme en faveur, quel que soit le système (*asiles, pensions ou subsides*) qu'on ait adopté, après un examen approfondi :

„Séparation complète des éléments vicieux de ceux qui ne le sont pas.“

Nous pensons aussi qu'il vaut mieux conserver les subsides aux familles aussi longtemps que possible, *avant de recourir aux pensions et aux asiles.*

C'est toujours un moyen dangereux, quels qu'en soient d'ailleurs les avantages, et quelquefois un remède pire que le mal, si son application tend à relâcher les liens de la famille.

Les asiles sont des familles artificielles qui ne peuvent remplacer le véritable sanctuaire du foyer domestique.

Aussi longtemps donc que tout espoir de ramener les parents n'est pas perdu, laissons à ceux-ci le soin d'entretenir, *dans le sein même de la famille*, leur chair et leur sang. Aidons par des subsides, mais *par des subsides accordés, sans blesser l'orgueil légitime du pauvre*, afin de maintenir l'unité, le courage et l'attachement aux devoirs les plus sacrés de l'humanité.

Créons des asiles pour l'ivraie, et faisons la disparaître par le travail, établissons des hospices pour les infirmes, pour les vieillards, pour les malades de corps et d'esprit.

C'est par des institutions semblables, par une sollicitude spéciale dirigée dans le but d'élever toujours le *pauvre* à ses propres yeux et aux yeux du monde que nous parviendrons à concilier les différents systèmes qui sont en présence.

C'est ainsi que nous aurons accompli le premier point de notre tâche: populariser l'instruction, et donner à tous une éducation, une position conforme à la destinée que Dieu a tracée à l'humanité.

Perfectionnement de la culture des terres.

Nous allons maintenant passer au second point de notre thème, celui qui concerne, comme vous le savez déjà, le *perfectionnement de la culture des terres* et nous traiterons dans le même chapitre, à cause de son analogie, de *l'introduction des cultures industrielles.*

Il est indubitable que sous ce rapport il reste de grandes réformes à obtenir, d'immenses progrès à réaliser.

Tout le monde se plaint et non sans raison que les terres ne produisent pas une rente proportionnée au capital.

La viticulture seule fait exception à ce concert de plaintes et de malaise.

C'est à peine en effet si dans plusieurs de nos vallées le revenu net du sol s'élève au 2 0/0. Bien plus les terres consacrées

à des céréales ne produisent pas le plus souvent la valeur correspondante des frais de culture.

Examinons un peu attentivement les causes de cet état vraiment anormal et qui finirait par consommer la ruine d'un pays agricole s'il devait se perpétuer.

D'une part les saisons sont aujourd'hui infiniment plus variables qu'autrefois, les maladies parmi les plantes alimentaires sont beaucoup plus nombreuses et meurtrières que précédemment, la main d'œuvre est considérablement plus élevée.

La population, de son côté, s'accroît assez rapidement, et l'habitude innée chez nos montagnards de ne subsister que des ressources agricoles; le besoin impérieux de vivre et de mourir, *selon leur vocation*, sur le sol sacré de la patrie; tous ces éléments de bonheur et de simplicité patriarcale, maintiennent le prix des terres à un taux disproportionné avec la production.

D'autre part l'établissement de nouvelles voies de communication, le cosmopolitisme du commerce, le triomphe des théories du libre échange sur les systèmes prohibitifs et de protection, la nécessité créée par les institutions nouvelles, par les découvertes les plus récentes, d'alimenter des rapports internationaux, la construction, en particulier, de divers moteurs et véhicules à vapeur, ont amené une transformation radicale dans les affaires.

Les céréales, par exemple, nous arrivent aujourd'hui des contrées les plus éloignées de la Hongrie, de la Russie, de la Turquie: ces produits font une concurrence redoutable aux produits du sol helvétique.

Nous ne voulons pas examiner ici si cette nouvelle transformation est un bien ou un mal: cela n'entre pas dans notre cadre: nous ne faisons que constater les faits qui sont de nature à exercer une action notable sur le malaise dont on se plaint de toutes parts.

Poursuivons donc notre étude sur les causes de la disproportion anormale entre le capital et la rente.

Là où existe la viticulture, et surtout là où elle est florissante, les progrès réalisés dans cette branche si intéressante de l'agronomie, ont permis d'apprécier tout le prix des engrais.

Qu'en est-il résulté?

Le prix de ceux-ci a quadruplé dans plusieurs localités.

Les offres séduisantes du vigneron, l'appât du gain joint aux nécessités financières, ont amené le laboureur à se dessaisir chaque année d'une partie du produit le plus précieux et destiné à être consommé sur place dans sa ferme.

Pour réaliser des fonds peut-être rigoureusement nécessaires

à l'accomplissement de ses obligations, l'agriculteur a dissipé précisément les ressources qui seules pouvaient rétablir son équilibre financier. *Mais là ne git pas encore le plus grand mal.*

Il est malheureusement des faits bien constatés et qui sont parfaitement reconnus, même parmi nos montagnards les plus intelligents :

„Que l'aménagement des engrais est à l'état d'embryon chez nos agriculteurs; qu'une énorme déperdition suit de près cette fâcheuse indifférence, que les labours s'exécutent avec de mauvaises charrues et par conséquent très imparfaitement.“

L'effet de ces détournements et des cultures superficielles est facile à saisir: des pertes sensibles et bien souvent la ruine du laboureur, fermier ou propriétaire.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur ce sujet.

Tout le monde comprend que de la mauvaise administration des engrais et des terres, il résulte fatalement une diminution sensible dans les récoltes, dès lors une augmentation de gêne incessante et progressive chez l'agriculteur, et cela en raison directe de la réduction des ressources impérieusement réclamées pour être réabsorbées par la culture et l'économie rurale.

Vous le voyez clairement, chers et fidèles confédérés, par tout ce qui s'est passé ces derniers temps sous vos yeux: mes explications tomberont donc dans un terrain tout préparé, et n'auront qu'un seul mérite, celui de la plus triste actualité.

Ceci est évident et incontestable: le laboureur est demeuré dans son ancienne ornière, il a suivi, comme d'habitude, les conseils d'une grande et excessive réserve en matière d'innovations.

Tandis que l'industriel et le commerçant se sont vite mis au courant des nouvelles transformations pour les exploiter à leur avantage, l'agriculteur a jugé à propos de cultiver ses prés et ses champs, d'après la louable coutume de ses devanciers, d'après les us de ses bons ancêtres.

Il n'a point songé que d'autres, ont su se mettre en son lieu et place, que des intermédiaires se sont échellonnés entre lui et le soleil, et ont réussi à s'approprier les avantages découlant des nouvelles transformations sociales.

La routine chez lui l'a emporté: un coup d'œil jeté vers un nouveau point de vue offrait beaucoup moins d'attraits pour le bonhomme que la douce quiétude héritée de ses pères.

Et cependant la baisse continue des céréales, la hausse sensible des produits de la laiterie et en particulier de l'élève du bétail avaient dû frapper son jugement assez exercé en pareille matière!

Le prix surtout des beaux élèves avait dû servir de point indicateur, sinon de gouverne pour l'exploitation rurale.

Eh bien, t. h. M., ces leçons du marché public n'ont pas procuré encore le profit que l'on devait en attendre.

La finesse de nos populations paraissait devoir garantir qu'elles sauraient bien vite tirer parti des fruits plus ou moins amers d'une expérience semblable.

Il n'en fut rien.

On n'a pas songé encore à réduire les mas considérables de champs presque improductifs et de multiplier les prairies.

Et cependant le Valais avait reçu, même au point de vue agricole, un héritage précieux de ses ancêtres!

Nous ne sachions pas en effet que dans aucun pays on ait fait des sacrifices, des travaux aussi grandioses pour la construction de canaux d'irrigation.

Le Valais possède à lui seul, sous le nom d'aqueducs, des canaux, des tunnels dont la longueur dépasse de beaucoup celle de tous les célèbres *aqueducs romains*.

Oui, il y avait là un enseignement précieux pour nos laboureurs qui vénèrent à juste titre tout ce qui vient de leurs pères.

Evidemment ces canaux laborieusement établis indiquaient le goût prédominant des prairies, de la vie pastorale et nullement de la culture des céréales.

Eh bien, t. h. M., nous ne saurions en douter:

Aujourd'hui comme alors les saines idées en agriculture finiront par triompher des préjugés.

On comprendra sous peu que les bons assolements, avec les plantes fourragères en première ligne, sont les seules grandes ressources qui puissent combler le vide existant à l'heure qu'il est dans notre bilan agricole.

Pour accélérer l'arrivée de cet heureux moment, le concours de tous les hommes éclairés, de tous les amis du bien public est non seulement utile, mais indispensable.

Sans doute la Société d'utilité publique ne peut pas s'occuper de questions exclusivement agricoles.

Il existe des Sociétés auxquelles appartient l'étude et la mise en vigueur des réformes signalées.

Mais il nous semble que l'on pourrait rendre quelques services au public, en appelant son attention sur les points les plus saillants dont l'examen intéresse particulièrement le bien-être des populations.

Par exemple la Commission centrale de la Société, qui exerce une haute influence sur les destinées de notre chère patrie, ne pourrait-elle pas vouer à cet objet une sollicitude spéciale et rendre public le résultat de ses investigations.

Si ces vœux étaient conformes à ceux de l'assemblée générale, nous signalerions en particulier les jalons qui sont indiqués ci-après et que nous diviserons en chapitres spéciaux.

I. Culture des champs.

- a) Réduction des terres consacrées à la culture des céréales.
- b) Changement fréquent de semences.
- c) Introduction d'instruments aratoires perfectionnés et économiques.
- d) Approfondissement successif de la couche végétale.

II. Prairies.

- a) Encouragement des canaux d'irrigation et de colmatage.
- b) Extension des prairies et surtout des prairies artificielles.
- c) Stabulation pour la plaine.
- d) Laiteries.

III. Elève du bétail.

- a) Nourriture saine et régulièrement abondante.
- b) Amélioration des races par croisements appropriés aux lieux.
- c) Reproducteurs fournis par l'Etat aux communes.
- d) Salubrité des étables et des fenils.

IV. Viticulture.

- a) Cours pratiques pour les vigneron.
- b) Culture encouragée au point de vue de la production et de la propreté du sol.
- c) Formation de Sociétés pour l'exportation des produits.

V. Arboriculture.

Les arbres fruitiers réussissent admirablement dans notre canton.

Et cependant le soin des arbres y est presque inconnu!

A peine trouve-t-on dans les principales localités un homme qui sache élaguer les arbres fruitiers.

Il est évident que l'on pourrait obtenir une très grande production en fruits et en bois par des plantations de ce genre. Outre les produits, on réaliserait une amélioration sensible du climat.

L'extension des plantations de cerisiers dans les pays de montagnes mérite aussi notre attention.

Le Kirschwasser est un produit très estimé et d'un écoulement facile.

Le petit canton de Schwytz, par exemple, en exporte annuellement pour la valeur de 80,000—100,000 frs. (de 40 à 60 mille pots).

Nous nous demandons aussi, si les régents ne pourraient pas former l'élite de ces propagateurs de choses utiles?

Ne serait-il pas possible de les initier à l'arboriculture, y compris l'art de la greffe?

C'est là un enseignement qui n'exige pas de longues études.

Les régents ne pourraient-ils pas donner des cours pratiques à leurs élèves, les jours de vacances, et cela naturellement en plein air, au milieu des champs?

Il y aurait là un cours de gymnastique tout trouvé, fort utile à coup sûr et très amusant pour la jeunesse des écoles.

Nous n'émettons point de conclusions, déclinant à cet égard toute compétence; notre seul et unique désir est celui-ci: „que les questions de cette nature préoccupent sérieusement les „hommes qui s'intéressent à la chose publique.“

Mais nous oserons énoncer quelques vœux, des idées que l'avenir est appelé à mûrir, *dans notre canton en particulier.*

Ne serait-il pas à désirer qu'il se formât dans les communes des associations ou sections agricoles?

Les réunions auraient lieu le dimanche.

Sous la présidence du régent ou d'un citoyen expérimenté, on y traiterait de questions, de choses qui touchent au bien-être général (sans aucune allusion à la politique): Un journal populaire servirait de thème à ces discussions, ou bien toute autre découverte, d'une portée convenable, serait expliquée dans *ses applications usuelles.*

Ne serait-il pas possible aussi de faire comprendre à nos populations, que leur nourriture habituelle n'est pas de nature à accroître les forces corporelles? „qu'au moyen d'une nourriture

saine et abondante elles obtiendraient des résultats très propices à l'économie domestique et rurale?"

Nous signalerons quelques-uns de ces résultats qui nous semblent incontestables:

- a) Une avance notable sur le travail;
- b) Un salaire plus élevé pour l'ouvrier;
- c) Une économie pour le propriétaire au point de vue de l'avance du travail et des chances d'un temps favorable aux cultures;
- d) Une production nationale infiniment plus forte et proportionnée à l'importance des facteurs précédents;
- e) Dès lors aussi une *position du pays* plus nette, plus libre, plus indépendante des produits étrangers.

Ne pourrions-nous pas graver dans le cœur de tous nos braves campagnards la sentence très remarquable: „Ein armes Boff ist nie ein freies Boff.“ Un peuple pauvre est rarement un peuple libre et indépendant?

Ne pourrait-on pas, au moyen d'un opuscule bien digéré, mis en œuvre par un *praticien*, faire connaître aux populations tous les motifs qui nécessitent des changements dans la culture des terres?

Ce même ouvrage ne pourrait-il pas aussi s'occuper de l'opportunité d'introduire *des cultures industrielles*, que l'on qualifie ainsi parceque les produits de cette espèce ne servent pas seulement à la nourriture de la ferme, mais aussi à divers usages domestiques et industriels? Nous classons ici le colza, le tabac, le houblon, la garance, la betterave et le pavot. *hardich!*

Presque toutes ces plantes pourraient être acclimatées avec avantage dans un grand nombre des contrées de la Suisse.

Le Valais, par exemple, offrirait des champs d'exploitation propices pour toutes les plantes énumérées ci-haut. Des essais faits à ce sujet ont été couronnés d'un plein succès.

Sans doute les cultures de ce genre doivent être coordonnées avec un bon assolement, contrairement aux habitudes reçues dans notre canton: Mon aieul a planté du blé dans ce champ, je n'en dévierai jamais à mon tour.

Les cultures industrielles présentent des avantages marqués: elles procurent un produit plus fort que les anciennes cultures et la main d'oeuvre qu'elles exigent peut s'exécuter en majeure partie par des bras impropres à des travaux pénibles. —

La distillation des betteraves, combinée avec l'engraissement du bétail, ne mérite-t-elle pas aussi l'attention de l'agriculteur?

Vous comprendrez, t. h. M., que ce rapport ne peut pas traiter en détail de toutes les améliorations désirables.

Un coup d'oeil plus exercé que le mien eût dû se charger dans tous les cas d'une semblable mission. —

Législation.

Nous allons donc passer à l'examen de la troisième catégorie, que nous considérons comme exerçant une influence générale ou prépondérante sur le bien-être des populations agricoles.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il s'agit ici de la *législation*, particulièrement de la *législation rurale*.

Nous estimons que l'Etat peut largement influencer sur l'aisance générale, par des institutions qui favorisent l'élan de l'agriculture en garantissant à celle-ci, par des mesures protectrices, le fruit de ses nobles aspirations vers un meilleur avenir.

Parmi les objets qui font partie de ce chapitre nous placerons sous le titre :

Abolition des entraves au droit de propriété.

Une bonne loi sur la *suppression obligatoire* de tous les parcours, de tous les fiefs, dîmes ou servitudes quelconques qui pèsent sur la propriété.

Une surveillance rigoureuse pour faire cesser ces abus, aussi bien en pratique qu'en théorie, et garantir ainsi au propriétaire, en toute vérité, la libre disposition de ses terres.

Oui, t. h. M. l'abolition de toutes ces redevances plus ou moins féodales est de rigueur, pour assurer au pays un avenir plus prospère.

Rien ne porte un plus grand préjudice au développement de l'agriculture que les entraves au libre exercice du droit de propriété et dans cette classe il ne faut pas oublier l'influence délétère de *l'indivision* et des *mains-mortes*.

Les travaux majeurs sont nuls si le propriétaire a la perspective que le succès de ses entreprises pourra être enrayé par des causes indépendantes de sa volonté.

Dessèchement des marais.

Nous placerons en seconde ligne une bonne loi sur le dessèchement des marais. —

Le Valais, par exemple, en possède une excellente, mais qui, comme tant d'autres de nos lois, n'a été exécutée que fort imparfaitement.

Il est évident que dans un pays, où la propriété est très morcelée, dont la plaine est composée en grande partie de terrains marécageux; où les capitaux sont loin d'être abondants, il y aura peu de chances d'améliorations, si on ne peut pas procéder par voie d'expropriations, cas échéant, afin de procurer la mise en culture des terres improductives, au moyen de travaux préparatoires qui exigent de l'ensemble, des connaissances spéciales, du temps, de la patience et beaucoup de sacrifices pécuniaires.

Le législateur doit vouer une sollicitude d'autant plus vive à cet objet, qu'il résulte en général de l'exhaussement de ces bas fonds, composés de détritrus, de feuilles et d'herbes aquatiques, une augmentation considérable de richesse nationale. —

Espérons donc que la correction du Rhone, si elle est secondée par des canaux de colmatage sainement coordonnés, par une bonne administration des bois et forêts, ne sera pas seulement une entreprise grandiose, mais surtout *une œuvre de régénération.*

Espérons qu'elle servira de stimulant aux pouvoirs publics; que ceux-ci auront à coeur d'encourager les travaux destinés à tirer un parti avantageux des immenses réservoirs de fécondité que renferme notre sol!

Administration forestière.

Nous allons aborder, avant de clôre ce chapitre, une matière plus délicate encore: malgré notre insuffisance nous devons y consacrer quelques lignes et des réflexions vivement senties.

Parmi les objets législatifs qui exercent le plus grand empire sur la prospérité générale, nous rangerons sans hésitation une bonne et solide organisation forestière.

Oui, t. h. M. qu'on ne se fasse pas éternellement illusion.

La stérilité est la suite des déboisements trop multipliés.

Il est hors de doute que les saisons sont aujourd'hui méconnaissables si on les compare à celles du 18^{me} siècle.

Les pluies, les vents, les orages, les sécheresses prolongées ravagent ou incinèrent le sol, compromettent toujours de plus en plus les récoltes.

Le célèbre Arago l'a constaté, il y a quelques années: les *étés sont devenus moins chauds; les hivers plus longs et moins rigoureux.*

D'après cette autorité de la science, un pays livré entièrement à la culture est inexorablement destiné à une ruine complète.

Dans sa sublime indignation contre les spéculateurs qui ne visent qu'à la destruction des bois, il s'écrie :

Voyez Ninive, Thèbes, Memphis, la Campagne de Rome!

Voilà des exemples frappants de la stérilité qui a succédé à la plus haute production.

Voilà, Messieurs, le résultat infaillible du vandalisme en matière *forestière*.

Ces exemples devraient convertir les plus incrédules. Mais le *législateur* a bien d'autres exemples présents à sa vue, à sa mémoire, sans aller si loin. —

Il serait grandement temps qu'il ouvrît les yeux et s'aidât à dessiller ceux des populations.

Ainsi qu'il a été constaté par des documents irréfragables, le terme moyen des défrichements est déjà dépassé à l'heure qu'il est en Europe.

C'est peut-être là une des raisons principales du malaise général.

Voilà pourquoi la vie matérielle est aujourd'hui si difficile.

Raison péremptoire, à nos yeux, qui devrait engager les pouvoirs publics à redoubler d'énergie pour obtenir un repeuplement approprié à chaque localité.

On le sait fort bien et il serait inutile de nourrir un doute à cet égard! les besoins du montagnard existent, ils exigent même impérieusement, à notre avis, le maintien des pâturages.

Mais on peut limiter, cantonner les parcours, selon l'âge et l'espèce des peuplements, on peut ménager ceux-ci et en même temps les intérêts du laboureur alpicole. —

Que l'on ne se rebute donc pas, lorsque l'on se trouve en présence de ces oppositions persistantes de la part des communes.

Persuader, si possible, et vouer tous ses soins pour y parvenir; mais à défaut de succès, imposer rigoureusement l'obligation à toutes les *communes* propriétaires à peu près exclusives de toutes nos forêts, de respecter les lois, de repeupler, de régénérer les bois et les forêts qui leur appartiennent.

Voilà le devoir sacré des gouvernements.

Car on se tromperait d'une manière étrange si on s'imaginait que la situation périlleuse qui nous est faite par les grandes dévastations de bois, par celles de la fin du 18^e siècle et du commencement du 19^e en particulier, que cette situation, disons-

nous, cessera moyennant que nous abandonnions à la nature le soin des repeuplements.

Nous chercherons à le démontrer, aussi clairement que possible.

Les forêts qui subsistent encore, sont en général composées de plantes sur leur retour, la plupart couronnées et impropres comme porte-graines. Quantité d'arbres sont même tombés en pleine décrépitude.

Les organes de ces plantes sont donc épuisés, leur force d'absorption, celle qui doit pourvoir aux besoins de la plante et aux nôtres, est amortie, réduite à des proportions minimales.

Leurs racines sont des corps presque inertes et les feuilles de ces arbres n'ont plus cette puissance d'attraction, ce pouvoir de réabsorber l'eau surabondante dont l'atmosphère est chargée.

M. le Chancelier Eberle, l'a très bien dit dans son mémoire aussi érudit que plein de saillies spirituelles :

„An jungen Reifern, nicht an alten Stämmen, gedeiht die Kultur.“

Les conséquences de cet état des choses sont fort saisissables.

La faiblesse de ces plantes bi-séculaires ou de ce peuple ment rachitique ne permet plus d'en retirer les immenses services que l'on doit attendre d'un magnifique et vigoureux massif.

Ces puissants réservoirs, qui nous préservaient des inondations, qui alimentaient les sources, dont l'évaporation régulière entretenait une température égale, n'existent plus aujourd'hui.

Il faut donc songer sans retard à les remplacer par des *plantes vigoureuses*, destinées et appelées à rendre les services que l'on réclame des bois et forêts. —

Le marasme continué au lieu d'y substituer l'ardeur impérieusement exigée par les besoins du pays, nous exposerait à une ruine complète.

La grande confiance que l'on a manifestée maintes fois dans la conservation des forêts à *ban ou abanisées*, comme on les appelle chez nous vulgairement, devient tous les jours plus précaire.

L'exposé précédent en fournit des preuves : et il y en aurait beaucoup à fournir encore

Au fur et à mesure que nous avançons vers la tombe, ces arbres aussi, de leur côté, s'inclinent et se couchent pour ne jamais plus se relever !

Sans doute dans les pays où le régime forestier n'est pas appuyé avec toute l'énergie désirable, où tout progrès de ce genre est considéré comme un attentat à la souveraineté du peuple, il est difficile, très difficile de procéder à des réformes aussi graves!

Il faudra que l'on y arrive cependant, et le plutôt ce sera le mieux, si on ne veut pas compromettre tout l'avenir. —

Le laisser-aller des autorités, et les déboisements irréfléchis qui l'accompagnent toujours, exercent sur les versants abrupts de nos Alpes, recouverts seulement d'une minime couche de terre, une action des plus meurtrières.

Parmi celles-ci il faut placer en première ligne l'impossibilité du reboisement, le sol ayant été incinéré ou complètement dénudé.

Les pâturages dans les montagnes s'épuisent de même à la suite de ces déplorables dévastations.

Les coups de vent déracinent les arbres restants, les vapeurs salutaires, indispensables à la prospérité des plantes herbacées, disparaissent de plus en plus, et le sol devient . . . aride . . .

Sur un des mille exemples de transformation des saisons je citerai l'extrait d'une nouvelle officielle:

„A Bourg, le 25 Août dernier, des bourgeons de vigne ont été brûlés par la gelée.“

Il est donc urgent, à tous égards, de mettre courageusement la main à l'oeuvre de régénération.

Nous voyons, tous les jours, les forêts vierges tomber sous la hache et remplacées dans les meilleures conditions, par une génération étiolée, sans force et sans vigueur.

Les grands arbres protecteurs s'en vont à jamais! car on ne fait rien pour les perpétuer par l'éternel facteur de la multiplication.

Eh bien, pour être conséquents, très honorés Messieurs, plaçons à la tête des affaires publiques, les vieillards les plus caducs, les plus impotents. Nous aurons alors dans la vie sociale l'image fidèle de ce qui se passe sous nos yeux en matière de repeuplement des bois et forêts.

Nous ne le dissimulerons pas d'un autre côté: car notre intention est loin de blesser ou de flatter personne.

La tâche est excessivement épineuse. Rien de plus impopulaire que les lois et les ordonnances forestières.

Placez un homme d'état dans l'intimité d'un forestier et vous êtes à peu près sûr de le perdre.

Beaucoup de personnes sincèrement dévouées à la chose publique, estiment qu'on ne peut progresser que par des voies détournées; et cette prétention ne paraîtra pas extraordinaire à celui qui a vu de près toute la fougue des préventions populaires, leur influence souvent dictatoriale.

Ici ou jamais en parlant des préjugés on peut s'écrier: Nox diem ducere videtur. (Tacite.)

Malheureusement la science forestière est fort peu répandue, et on ne trouve dès lors qu'un appui bien faible, même parmi les classes éclairées de la société, lorsqu'il s'agit d'introduire des réformes sur cette matière.

Cela tient d'ailleurs à d'autres vices de l'organisation des pouvoirs.

Les fonctions publiques sont peu ou nullement rétribuées dans les diverses branches de l'administration.

On veut du bon marché à tout prix.

Chacun travaille donc, sinon à contre coeur, du moins avec assez de réserve, pour remplir sa mission, d'après la forme usitée: Innover aussi peu que possible: être sobre de tout sauf de la *conservation du dulce far niente*.

Que les côteaux se dénudent, qu'au lieu de cette terre fertile, de ce sol recouvert d'un humus profond et très productif, nous ayons une surface polie, toute préparée pour être exploitée par les carriers, que notre richesse nationale soit dilapidée pour aller grossir celle des bassins rapprochés de l'Océan et de la Méditerranée, qu'importe!!!

Nous avons confiance dans celui qui a soin du petit oiseau.

Confiance très légitime qui doit nous servir d'abri dans les jours les plus mauvais.

Mais l'homme ne devrait pas oublier non plus, pas plus en Suisse, qu'ailleurs, qu'il a été condamné à gagner son pain à la sueur de son front.

„Aide toi et Dieu t'aidera.“

Voilà la marche que la providence a tracé à l'humanité.

Malgré l'obligeance extrême de plusieurs administrations cantonales de la Suisse, je doute fort que la société Hollandaise d'utilité publique, et celle des Bouches du Rhône avec lesquelles nous entretenons de si heureuses relations, se montrent fort empressées de rendre hommage à notre esprit de fraternité, à raison des cadeaux prématurés que nous leur expédions chaque année pour colmater leurs terres et les préserver de l'immersion des eaux.

Oui, très honorés Messieurs, que tous les amis du bien

public se rallient et soient unanimes pour le déclarer et appuyer au besoin de leurs actes leur déclaration.

Le législateur, et les pouvoirs chargés de l'exécution, sont tenus en conscience de créer un personnel forestier, suffisant et largement rétribué, et de permettre à celui-ci une action pleine et entière pour atteindre le but proposé. —

Il nous semble aussi que des plantations d'arbres isolées à effectuer par les communes et les particuliers présenteraient un avantage qui n'est pas à négliger.

Outre l'accroissement de la production, si ces travaux étaient entrepris, sur une échelle un peu large, il en résulterait successivement une modification très favorable de la température.

Nous ne saurions assez insister pour obtenir une réforme capitale sur le sujet qui nous occupe en ce moment.

Que les pouvoirs publics ne perdent pas de vue les conditions tracées déjà en 1834 pour éviter le retour de cataclysmes aussi terribles que ceux qui ont marqué cette année non moins néfaste pour notre Canton que pour plusieurs de nos états confédérés . . . *La vertu c'est l'action.*

Avant de terminer nos études sur la législation rurale, n'oublions pas de dire deux mots de l'institution sans laquelle les mesures les plus sages demeureraient infructueuses.

Police rurale.

Vous avez déjà pressenti, t. h. M., que je veux parler de la *police rurale*.

Si il n'y a pas de sécurité pour les plantations, pour les cultures, les clôtures et les récoltes, il est impossible de donner suite aux projets d'améliorations.

On ne peut exiger de l'agriculteur pas plus que du capitaliste qu'il aille placer ses économies à fonds et intérêts perdus.

Que l'institution des gardes devienne donc une sauvegarde réelle des propriétés; qu'il leur soit alloué un traitement suffisant pour en exiger aussi l'accomplissement intégral de leurs obligations; que le choix de ces employés soit digne de la confiance publique; que les gardes soient astreints enfin de fournir un cautionnement de nature à répondre de tous les dégâts, dans la limite de leurs attributions.

En un mot, choix judicieux, traitement convenable et responsabilité complète.

Voilà les trois éléments appelés à faire fructifier les idées que j'ai eu l'honneur d'émettre sur une foule d'améliorations agricoles.

Parmi les innovations, en matière législative, nous recommandons encore celles-ci :

- 1^o Etablissement d'écoles secondaires (pratiques).
- 2^o Cours pratiques sur l'art agricole et particulièrement sur la viticulture.
- 3^o Introduction du dessin linéaire à titre obligatoire, dans les écoles publiques.
- 4^o Abolition de tous privilèges, (même de ceux des femmes) ? qui portent atteinte au crédit public.
- 5^o Système hypothécaire complet avec cadastre et taxe officielle de chaque propriété, afin de garantir les capitalistes contre tous errements d'expertises postérieures.
- 6^o Une surveillance rigoureuse des gestions sur la fortune des pupilles et des mineurs, par un ou plusieurs inspecteurs spéciaux.
- 7^o Etablissement d'un conseil disciplinaire pour contrôler l'ordre des avocats, des procureurs et des notaires.

Telles sont les mesures qui, selon nous, seraient de nature à ramener la confiance, à garantir l'emploi des capitaux indigènes dans l'intérieur du pays, à donner une heureuse impulsion aux réformes dont le besoin se fait sentir de plus en plus, à écarter en un mot les dangers du paupérisme.

II. partie. Action du commerce et de l'industrie.

Nous allons poursuivre maintenant notre esquisse par l'examen de la 2^e partie de la question livrée à notre étude c. a. d. „Qu'elle est l'influence que le commerce et l'industrie pourraient exercer dans un pays agricole pour empêcher l'extension du paupérisme ?“

Ici plus que jamais il nous eût fallu le secours apporté par des notices statistiques.

Les éléments de comparaison entre la population industrielle d'une part et de celle qui s'occupe presque exclusivement d'agriculture et de l'élève du détail d'autre part, auraient trouvé leur place naturelle dans un rapport de cette espèce. Mais nous devons l'avouer avec un profond regret.

Nous sommes en grande partie au dépourvu des moyens préliminaires et indispensables pour donner à notre travail un cachet d'utilité vraiment pratique.

Aussi longtemps qu'il n'aura pas été donné suite à la proposition de Mr. le directeur Hirsch, aux statuts digérés avec soin et maturité par notre honoré collègue Mr. Moynier de Genève; aussi longtemps que nous serons privés d'un travail statistique complet, sur la matière qui nous occupe, nos dissertations, nos discussions ne présenteront pas tout l'intérêt que comporte la question soumise à votre examen.

La statistique seule peut éclaircir une foule de points douteux et pour qu'elle soit digne de ce nom, le concours des forces individuelles, la sanction de l'Etat et de l'expérience sont de rigueur.

Pour asseoir un jugement net et précis sur la plupart des questions que nous devons étudier, il faudrait s'enquérir et s'assurer de la position plus ou moins favorable qu'occupent les classes industrielles et commerciales vis-à-vis des autres classes de la société.

A défaut de ces divers éléments de conviction, nous devons nous borner à signaler quelques lacunes, à en scruter les causes puis à rechercher les moyens d'y apporter un remède efficace; mais il nous est, soit virtuellement, soit formellement impossible de rendre un compte exact de toutes les lacunes et moins encore de l'action spéciale du commerce, des industries existantes, sur l'ensemble de la société, sur le paupérisme en particulier.

Nous devons donc plus que jamais solliciter le concours de votre extrême indulgence.

Considérations générales.

Un fait nous a vivement frappé au premier coup d'œil que nous avons eu l'heureuse occasion de jeter sur les travaux statistiques de Mr. le chancelier Eberlé à Schwytz.

Les trois petits cantons, comme on les désigne assez souvent, les fondateurs de notre chère Helvétie, ont fréquemment été considérés comme hostiles à tout progrès industriel et inféodés uniquement à la vie pastorale et nomade.

On a commis là une étrange erreur.

Il résulte du travail très remarquable et apprécié de Mr. Eberlé que ces cantons sont infiniment plus avancés que beaucoup

d'autres Etats confédérés qui se disent cependant de *grands cantons*, des Etats relativement civilisés et prospères.

C'est ainsi, par exemple, que les fabriques de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden, occupent quatre mille cinq cent ouvriers *au plus bas*, sur une population de 90,000 habitants.

En Valais sur une population à peu-près égale à celle de *ces trois petits cantons réunis*, on arrive péniblement à trouver, *pour la saison* des grands travaux, la dixième partie du chiffre mentionné plus haut, (450 ouvriers au plus haut, au lieu de 4500 au moins qui trouvent une occupation constante dans les cantons primitifs)!!!

J'ai pris à dessein un semblable terme de comparaison, parcequ'il existe une grande et profonde analogie dans la situation, les mœurs, les us et coutumes, la culture, l'énergie et le caractère des populations respectives.

On se demandera donc en premier lieu: Comment se fait-il que nous ayons tant de chemin à faire encore pour arriver à la hauteur des *petits cantons* au point de vue industriel?

Je ne me sens guère le courage d'en rechercher les causes et j'en ai d'autant moins que cette étude m'entraînerait vraisemblablement beaucoup trop loin, sans aboutir à un résultat satisfaisant.

Mon travail sera dès-lors plus simple et plus facile, et votre patience sera soumise à une épreuve moins rigoureuse.

Nous ne dirons donc que deux mots à ce sujet.

Il est certain que la souveraineté des communes, l'égoïsme local, ou si vous préférez une expression plus douce, l'amour de son clocher, l'orgueil extrême des corporations bourgeoises, l'esprit exclusif dont on faisait largement usage, ce dualisme entre localités voisines sont autant de circonstances ou de faits historiques qui ont entravé dès le principe la création d'établissements industriels et commerciaux.

N'allons pas nous imaginer non plus que dans un pays essentiellement agricole et alpestre, on puisse et que l'on doive procurer à l'industriel, au commerçant une position prédominante.

Non. Cela n'entre pas dans nos vœux ni dans nos idées en général.

Mais ce que l'on peut espérer en toute confiance, c'est que les nouvelles institutions plus larges, mises en harmonie avec les progrès réalisés ou en perspective, que l'esprit public en formation d'idées moins exclusives et le puissant facteur des

rapports internationaux, finiront par balayer une foule de préjugés, — qui s'opposent à la marche ascensionnelle de l'industrie.

Ce que l'on peut espérer, c'est que, grâce à l'action de ces divers facteurs, il sera donné une vie nouvelle, une impulsion assez vigoureuse à notre édifice social, pour voir parmi nous l'industrie et le commerce prendre un élan naturel, un développement conforme aux besoins et aux ressources de notre bien-aimée patrie.

Nous l'avons déjà dit et il est facile de s'en convaincre par nos prémisses : nous ne pensons pas, et nous ne désirons aucunement que l'industrie et le commerce jouent dans notre pays un rôle prépondérant.

Mais il importe néanmoins, dans l'intérêt de tous, que l'on permette à ces deux grands promoteurs de la richesse nationale, de se mouvoir parfaitement à l'aise, de se donner libre carrière pour activer le développement dont ils sont susceptibles.

Il est encore à souhaiter que l'on se rallie en faisceaux, pour sauvegarder le bien-être national, qu'il se crée, qu'il se forme des associations avec des éléments aussi éclairés en pratique qu'en théorie; que ces forces nationales, appuyées par le capital, se placent à la tête d'entreprises destinées à procurer à l'ouvrier un travail assuré, tout en multipliant la richesse publique.

Malheureusement nous n'en sommes pas là encore.

Tandis que partout, autour de nous, on peut voir scintiller l'étoile industrielle, l'heure du réveil n'a pas sonné pour notre pauvre et cher Valais.

L'esprit d'association qui ailleurs a produit des merveilles, devrait-il donc, à tout jamais, demeurer inerte ou infructueux pour notre patrie?

Ne parviendra-t-on pas, au moyen d'efforts communs dictés par une triste expérience à maîtriser, anéantir l'hydre de la discorde, à inculquer le principe fécondant de *l'union*, à faire prendre racine à cet élément tout puissant de prospérité?

Nous reconnaissons la multitude des obstacles, la grandeur de la tâche.

Dans un pays novice en matière industrielle, de même qu'en matière d'instruction, dans un pays où la culture des terres et le goût des services étrangers ont fait jouer à eux seuls tous les ressorts de la vie publique, il n'est pas rare ni étonnant de voir s'élever des préventions contre les industries et les productions nationales.

Voyez, par exemple, l'action prodigieuse du charlatanisme sur certaines populations.

Il a semblé chez nous, de même que chez les Romains de la république, que l'industrie, le commerce sont dignes tout au plus d'occuper les *esclaves*; que les produits façonnés par ceux-ci ou par des *étrangers* (que l'on a souvent assimilés aux premiers dans un langage de mépris commun) doivent nécessairement être préférés puisque le pays a toujours livré l'exploitation de ces produits à des mains, sinon à des forces étrangères.

Mais cette situation déplorable ne doit pas être exclusivement attribuée aux *préjugés* populaires.

Il a dû arriver ici ce que l'on a observé à l'encontre du judaïsme, pendant que celui-ci était en butte à une persécution inouïe et des plus illogiques de la part des *persécuteurs*.

Le *Judaïsme*, confiné dans des limites très étroites, enserré dans une seule sphère d'action, *l'activité commerciale*, s'est trouvé, par le fait, *le roi et le maître, dans les bornes qu'on lui avait assignées*.

En brisant les barrières absurdes qui *mettent fatalement en relief la supériorité des Juifs*, on a rétabli l'équilibre: le christianisme ne tardera pas à reprendre la position qui lui appartient, et le Valais de son côté ne sera pas éternellement un paria en matière *industrielle et commerciale*.

La nécessité a créé le génie de l'homme: les douloureux enfantements d'un passé qui heureusement ne reviendra plus, le fruit indigeste de vices quasi-inhérents à notre caractère, finiront sans doute par faire place à l'amour le plus pur de la patrie, à l'esprit d'une douce fraternité.

Où, ces sentiments de jalousie mesquine, d'une pitoyable envie disparaîtront un jour: une sainte émulation entre les citoyens dirigée vers l'accroissement du bien-être général, succédera au malaise que nous signalons.

En ce moment-là le peuple Valaisan se dessaisira du brevet d'incapacité qu'il s'était décerné gratuitement au point de vue industriel et commercial.

Forces disponibles.

Mais on nous posera sans doute la question préalable: Existe-t-il en Valais des bras superflus, des bras propres à être utilisés dans des établissements industriels ou commerciaux?

La réponse nous paraît facile.

Dans les deux tiers du canton, la viticulture est à peu près impossible et toute espèce de travaux extérieurs sont complètement suspendus pendant l'hiver.

La durée de cette saison varie de cent quatre-vingts à deux cent-quarante jours par an.

Durant cette période les soins à donner au bétail et la descente des bois d'affouage ou de service, forment l'unique occupation de nos montagnards.

Nous essayerons de faire la supputation des journées pendant ce laps de temps, et tout en demeurant dans les limites d'une appréciation des plus modestes, nous croyons arriver à un chiffre assez respectable de journées consacrées au Dieu de repos.

La population totale du canton est de 90,000 habitants:

Nous négligeons les fractions.

Les deux tiers du canton représentent donc 60,000 habitants, soit 12,000 ménages.

D'après nos états statistiques, la population valide du canton est de 27,000 têtes.

Les femmes ne sont pas comprises dans ce dernier chiffre.

Nous aurons ainsi pour les deux tiers du canton une force en homme disponibles de 18,000 bras par jour. Supposons qu'une personne par ménage soit nécessaire pour les soins et les affaires domestiques et déduisons par conséquent: 12,000.

Restent donc 6000 bras inoccupés par jour, soit en multipliant ce nombre par 180, durée présumée de l'hiver, 1,080,000, je dis, un million quatre-vingt mille journées disponibles et qui aujourd'hui sont presque inproductives.

A ce chiffre il conviendrait d'ajouter les jours de mauvais temps, les journées de femmes et d'adolescents, qui, à coup sûr, sont bien moins remplis aujourd'hui, qu'ils ne le seraient dans des établissements industriels.

J'ai fait abstraction du temps consacré aux fêtes religieuses que l'on doit prochainement reporter au dimanche . . . ?

Réforme que nous appelons de tous nos vœux, tant au point de vue religieux, qu'aux points de vue intellectuel et matériel.

Car il n'est malheureusement que trop vrai: „Les fêtes sont fréquemment des occasions propices, des rendez-vous étourdissants de débauches et de dévergondage.

Les lundi-bleux et leur effet terrible sur la *famille*, leur action abrutissante sur le genre humain sont bien connus:

Le lendemain des fêtes a une grande similitude avec ces bacanales répétées, si funestes à l'ordre, à la moralité, à la santé publique et individuelle.

Un jour de repos par semaine, voilà le régulateur que Dieu dans sa suprême sagesse a tracé à l'humanité.

Ne prétendons pas en savoir plus loin que l'Eternel. . . .

Nous croyons avoir suffisamment démontré que le Valais possède un contingent, une marge assez considérable pour alimenter une foule d'établissements industriels.

Ressources du pays.

Mais nous devons faire valoir des considérations d'une autre nature et dont l'importance n'échappera pas aux yeux des personnes qui prennent quelque intérêt à la chose publique.

Moteurs.

1^o. Le Valais est en possession des leviers les plus recherchés par l'industrie: et ces leviers sont aussi nombreux chez nous que clair-semés dans beaucoup d'autres contrées.

Les forces motrices, qui ailleurs absorbent des capitaux énormes, se rencontrent ici en quantité, au choix le plus large, aux conditions les plus favorables.

Voies et débouchés.

2^o. Si les voies de communication en Valais laissent encore beaucoup à désirer, nous avons cependant d'une part la voie ferrée continue, et la correspondance économique des eaux à vapeur, d'autre part le *Simplon*, une des plus magnifiques chaussées du monde.

Les fabriques de tissus, en coton et mi-fil en particulier, ne manqueraient pas de trouver dans cette direction un débouché favorable.

L'Italie offrirait le plus heureux écoulement à des produits de ce genre.

Tributaires de la péninsule pour divers produits alimentaires, nous obtiendrons une compensation par nos exportations industrielles, et les échanges s'effectueraient dès lors avec une grande facilité.

Etendue du sol forestier. Variété des bois.

3^o. Le Valais est le plus riche de tous les cantons Suisses, au point de vue de l'étendue et de la variété des bois.

Bois d'une dimension prodigieuse pour constructions, ou d'autres services; bois pour parquets, pour meubles de tout genre,

pour objets d'art, de sculpture et de musique; rien de tout cela ne manque, et, moyennant un bon régime forestier, l'exploitation rationnelle de ces produits contribuerait dans une mesure très large à l'accroissement de notre prospérité.

Mines.

4^o. La richesse du règne minéral dans notre pays est généralement reconnue, et cependant nulle part ailleurs peut-être l'habileté des métallurgistes n'a été soumise à de si rudes épreuves.

Nous avons des mines d'anthracite nombreuses, abondantes et de bonne qualité.

Carrières.

5^o. Notre canton a de belles et de vastes carrières: surtout des pierres de taille d'une exploitation très facile.

Le *granit* est la base principale de ces productions.

Plusieurs carrières fournissent aussi du marbre très varié.

Nous avons des montagnes de chaux et de plâtre qui sont à cheval sur la voie ferrée.

La tourbe est très rare chez nous: on ne la retrouve que sur des points élevés et d'un accès difficile.

Miscellanea de matières premières.

6^o. Le Valais possède en outre les *matières premières* pour une foule de fabrications de diverse nature.

Ainsi, par exemple, pour des fabriques de cuir, de crinolines, de sabots, de feutres, de boutons, de tabatières, de draps ordinaires, de soieries, de tabac, de papier, pour des pelleteries, ganteries; pour verreries, usines de fer, de plomb, de nickel, de bismuth etc.

7^o. Nous avons aussi de la paille de très belle qualité, qui alimenterait admirablement des *ateliers de tressage* et particulièrement de ces *tissus nouveaux*, qui, à l'heure qu'il est, font fureur parmi le beau et le grand monde.

Lacunes et besoins.

8^o. La pratique des professions industrielles est assez arriérée pour être très facilement distancée.

Il y a donc un vaste champ ouvert à la concurrence.

Depuis que les maîtrises ont été supprimées, nous avons pu voir de nos propres yeux une bien triste expérimentation du nouveau régime. . . .

Une fausse et imprudente tactique a failli compromettre, soustraire les bienfaits de la liberté.

Il existe parmi nos jeunes gens, généralement dépourvus de connaissances et de ressources suffisantes, un élan irrésistible, indigeste les poussant à fonder de nouveaux établissements.

Quel est le résultat de cette fièvre d'émancipation prématurée ?

Bien souvent, ordinairement même, des travaux qui ne répondent pas aux progrès, aux besoins de l'époque, aux exigences légitimes du consommateur.

Sans aucun doute ces ombres finiront par faire place à la lumière.

Le régime de la liberté, cause momentanée de ce malaise social (parce que les institutions nouvelles n'ont pas été secondées par des écoles spéciales) ne tardera pas à procurer les moyens pratiques les plus convenables afin que *l'action bienfaisante d'une sage liberté* se fasse aussi sentir dans notre pays. —

Mais aujourd'hui quel est le spectacle qui s'offre à notre vue ?

Chacun s'empresse de se placer à la tête d'un atelier, sans se préoccuper des voies et moyens pour exploiter profitablement la profession à laquelle il va consacrer sa vie. —

L'industrie nationale est la victime de ces faux pas de notre jeunesse professionniste. —

Des mille inconvénients qui résultent de l'incapacité du maître, nous ne mentionnerons que deux des plus meurtriers pour l'industrie :

La sujétion anormale du maître à ses ouvriers et le désordre dans la fabrication. — Puis viennent immédiatement, comme des corollaires inévitables les abus de confiance, des pertes de temps, de matériaux, de main d'oeuvre, le discrédit, enfin la ruine du professionniste.

Si celui-ci, après sa déconfiture au moins, sinon plutôt, se rendait à l'étranger pendant quelques années, afin d'étudier attentivement dans des ateliers d'élite, les perfectionnements apportés à sa profession, il reviendrait dans ses foyers avec un véritable trésor pour lui, les siens et son pays.

L'exercice des professions industrielles laisse surtout à désirer aux points de vue du travail, de l'exagération des prix, des chômages indéfinis, de l'exécution des ouvrages à terme fixe, et enfin d'une malheureuse habitude enracinée parmi nos populations.

Cette habitude, cette propension dominante, vous la connaissez aussi bien que moi, c'est la *tendance au schlendrianisme*, terme plutôt barbare que français, mais qui rend au plus juste

mon idée, la *fréquentation quotidienne des cabarets*, la *passion du jeu* avec ses funestes conséquences.

Nous aimerions pouvoir cacher ces plaies, nous taire sur le ver rongeur qui s'attache à nos professionnels: la dépravation croissante des classes industrielles.

Mais l'amour de la vérité et le désir de travailler avec vous à l'amélioration des classes ouvrières l'emporte sur toute autre considération.

Nous ne faisons pas de la popularité que nous ne recherchons aucunement: l'accomplissement du devoir prime aux yeux d'un membre de la Société suisse d'utilité publique, toutes les couronnes royales et les ovations d'un peuple.

Nous croyons par conséquent devoir appeler la sollicitude toute spéciale des sociétés industrielles sur le malaise existant et sur les moyens de le faire disparaître.

Les sociétés du *Grütly*, des *maîtres*, de *secours mutuels*, tout autant d'institutions dont le but répond à nos sympathies et à nos vœux, ne pourraient-elles pas s'occuper, en particulier, du développement moral, intellectuel, patriotique et industriel à donner aux facultés de la classe ouvrière?

Au lieu de se borner à des chants, à des cotisations, à des secours matériels (excellentes succursales sans doute pour atteindre le but proposé) ne pourraient-elles pas utiliser leurs réunions périodiques à des joutes calmes et sérieuses sur les progrès à réaliser en matière industrielle?

Avec le concours de l'état et des communes, ces associations pourraient rendre de très grands services sans cesser ceux dont le pays leur est déjà redevable.

Les fruits d'une coopération de ce genre, (car le Valais possède aussi des industriels distingués et dévoués au bien public) seraient peut-être les plus doux du pays.

En somme une concurrence sagement organisée et une éducation vraiment industrielle et pratique, voilà les grands leviers à appliquer pour alléger le fardeau qui pèse actuellement sur la société.

Je me dispenserai d'aller plus loin dans cette énumération des ressources et des besoins de la patrie; car vous le savez mieux que moi, le Valais est le pays par excellence pour deux choses:

1^o. Il a les ressources les plus nombreuses et les plus variées.

2^o. Ces ressources sont en grande partie latentes ou enfouies:

elles désirent ardemment voir une fois le jour et implorent à cet effet le concours des forces nationales et étrangères.

C'est ainsi par exemple que le Valais est tributaire de l'étranger pour les trois quarts au moins de ses farines blanches, pour la moitié des cuirs consommés dans le pays, pour tout le fer forgé, pour la majeure partie du tabac etc. etc.

Nous livrons les matières premières, le plus souvent à de très bas prix, et nous laissons échapper, en règle générale, le bénéfice principal, celui de la fabrication.

C'est là un de nos péchés originels.

Ainsi que je l'ai annoncé plus haut et en l'absence de documents statistiques nous ne pouvons pas rendre un compte certain sur l'importance des diverses exploitations industrielles, ni sur le chiffre des exportations et des importations.

Etablissements industriels en Valais.

Mais rien de plus aisé parcontre que de relater au plus précis le nombre des entreprises industrielles, des usines et des fabriques en particulier.

Cette tâche sera vite remplie:

Deux verreries à Monthey, établies sur une assez large échelle, où 50—60 ouvriers sont constamment employés.

Deux fabriques de tabac, qui au plus fort de la saison occupent cent cinquante ouvriers et dont l'une a obtenu le grand prix d'honneur au dernier concours de Genève.

Deux papeteries avec 6—8 ouvriers.

42 tanneries avec 80—100 bras occupés dans l'ensemble de ces divers établissements.

Une petite parqueterie aux environs de Sion.

Quelques petits ateliers où l'on fabrique des vases en bois de tout genre pour l'usage domestique.

Nous citerons encore:

Les usines de plomb à Steg, qui ont commencé à exporter quelques produits de leur haut fourneau en pleine exploitation.

Les usines de fer, à Ardon, qui ont tout récemment repris leurs travaux.

Nous ne mentionnons pas quelques établissements tout à fait secondaires.

„Le Valais ne possède pas une seule filature.“

Et voilà tout le bilan de notre industrie, aussi stérile en résultats que riche en perspective!

Il ne faudrait pas se figurer néanmoins, quelque soit l'avenir brillant réservé au pays natal, que l'industrie et le commerce occuperont jamais le premier rang dans notre ordre social.

La vocation et le goût, les nécessités topographiques, l'immense étendue des terres cultivables portent naturellement le Valaisan à s'occuper avec une prédilection marquée, de l'agriculture, de l'élevage et de l'engraissement du bétail.

Ce goût, bien loin de se perdre, prendra plutôt des proportions ascendantes, en présence du succès prodigieux de notre viticulture, en présence des travaux de correction du Rhône en particulier et du prix encourageant qu'obtient l'élevage du bétail, lorsque le choix en a été fait par le cultivateur dans des conditions favorables.

Il est même à désirer que la culture des terres trouve de plus en plus de nombreux partisans.

Tout le monde le sait parfaitement :

„Rien ne contribue autant au bonheur du peuple et de la société que la vie des champs, une agriculture soignée et florissante“

Mais ce culte n'empêche point, il exige au contraire pour être pieusement entretenu, un état social qui procure à tout le monde, à chacun selon ses facultés, un travail assuré, conforme à ses forces physiques et intellectuelles.

Le commerce et l'industrie sont les douces compagnes de l'agriculture.

On ne peut négliger l'une, sans porter un grave préjudice aux autres.

Plus les idées marchent, et plus cette liaison devient intime, indispensable.

N'est-il pas constaté en effet qu'il y a aujourd'hui une foule d'objets importés du dehors, qui autrefois étaient inconnus ?

Eh bien, t. h. M., ce sont là de nouveaux besoins, des habitudes qui ne tardent pas à s'incarner dans leur nouvelle patrie, et dont il faut tenir compte dans l'organisation sociale.

Allez donc interdire, par exemple, de se procurer du sucre, du café, des étoffes étrangères etc. etc.

Une foule de marchandises sont importées chaque jour et des achats immodérés épuisent de plus en plus les ressources financières du pays.

Quel est le correspectif de ces importations? où sont les mesures prises pour contrebalancer les conséquences déplorable d'une importation disproportionnée avec nos exportations?

Nous les ignorons pour notre part.

Et cependant l'introduction de *chacun de ces divers objets* constitue un anneau de plus de notre chaîne; car, il ne faut point s'y tromper, les besoins sont là: ils sont d'une création plus récente, il est vrai, mais sont-ils moins tenaces?

Evidemment non. Le peuple se trouve par le fait de ses habitudes assujetti à des liens qui ne sont guère en harmonie avec les principes d'une saine démocratie.

Une chose, à nos yeux du moins, paraît incontestable.

Le peuple, la nation qui ne peut se suffire, doivent nécessairement chercher des compensations: Si elles ne parviennent pas à les créer, à les faire valoir, tout salut est impossible.

L'indépendance de ce peuple subit dans ce cas une bien douloureuse épreuve. „Il devient la proie de la mendicité.“

Comment maintenir en effet la liberté, si on ne peut rien offrir à l'étranger, en échange d'une foule de ces productions dont on ne peut se passer?

Le Valais se trouve, en grande partie, dans cette situation anormale.

Chez nous donc plus qu'ailleurs il est vrai de dire que l'industrie et le commerce devraient être chaudement recommandés.

Quoique ce soit là une innovation, elle ne mérite pas moins la sollicitude *bienveillante* des pouvoirs publics.

Il ne sera pas difficile de démontrer plus amplement le bien fondé de nos appréciations.

Il existe en Valais, malgré l'énergie naturelle à nos montagnards, une profonde apathie, une grande indifférence, une indécision des plus remarquables dans le caractère national. On observe le mieux ces défauts lorsqu'il s'agit de questions industrielles.

Le nerf du commerce brille par son absence: l'ordre, la persévérance, l'activité sont des qualités fort rares.

Ce laisser-aller, cette inconstance proverbiale sont-ils peut-être l'effet de notre climat, de notre température si capricieuse et si variable?

Car le Valais, vous le savez bien, t. h. M., renferme à peu près toutes les zones du globe terrestre.

Il ne serait donc pas surprenant que ces variations extraordinaires, que d'un autre côté le spectacle émouvant de cette

nature grandiose, si fréquemment en ébullition, ébranlée dans ses bases, déchirée et bouleversée aient exercé une influence marquée sur le caractère du Valaisan.

Nul des pays qui nous avoisinent n'a été soumis à autant de vicissitudes et de calamités, proportion gardée de son étendue.

La nature et l'humanité s'y sont donnés la main pour des transformations, qui défient la stratégie, le génie les plus habiles, les combinaisons les plus savantes.

Serait-ce là une raison pour nous de fuir nos Dieux pénétes, ou de lâcher la détente des armes dirigées contre notre poitrine, tout en nous endormant dans une désespérante atonie?

Eh non, t. h. M.: si les obstacles les plus formidables sont amoncelés sur notre voie, redoublons de courage pour les faire disparaître, préparons-nous à la lutte avec intelligence et avec la plus vive ardeur.

Soyons unis et bien décidés à ne pas reculer devant la grandeur de notre tâche: „dompter les éléments dans la mesure de nos forces, endiguer, resserrer de plus en plus le courant de l'ignorance et de la dégradation humaine.

Il me resterait beaucoup de communications à faire, mais je m'aperçois, un peu tard à la vérité, que j'abuse de votre indulgence.

Vous comprendrez parfaitement, t. h. M., qu'il ne s'agit dans notre étude d'aujourd'hui, que d'indications rapides et nullement d'une pensée, d'une thèse logiquement poursuivies jusqu'à leurs limites extrêmes.

Observations finales.

Nous allons donc terminer, en les abrégeant, par quelques observations finales.

Nous commencerons celles-ci par une profession de foi claire et nette.

A notre avis l'industrie et le commerce, que nous considérons comme des sources de production secondaires, ne doivent pas moins être encouragées par l'état et les communes.

C'est à l'industrie qu'appartient surtout le rôle d'éveiller l'intelligence et l'activité du citoyen; à elle l'apanage, d'introduire, d'entretenir des habitudes d'ordre, d'exactitude, d'économie; c'est encore elle qui procure à l'invalidé, au pauvre un travail quotidien assuré, qui seconde à tout instant le laboureur en lui tendant une main fraternelle. — En un mot, l'industrie doit

être considérée à juste titre comme un des antidotes les plus puissants contre l'oïveté et ses désastreuses conséquences.

Voies et moyens du progrès industriel.

Mais il nous reste à examiner comment nous pourrions activer le développement désiré, quelles sont les mesures à conseiller ou à prendre dans notre canton en particulier.

Education.

Encore ici nous placerons en première ligne *l'éducation*.

Nos populations ne manquent à coup sûr pas d'intelligence, mais celle-ci n'a pas été cultivée avec assez de soin.

Qu'il soit donc avant tout pourvu à combler les lacunes signalées sur cette matière.

Puis que l'on avise ultérieurement à ce que *l'ordre, la diligence, l'exactitude, la persévérance et la propreté*, figurent parmi les premières qualités à cultiver dans les écoles primaires et industrielles.

Action du clergé.

Cette surveillance incessante de la part des instituteurs produira certainement de bons fruits, surtout si, par la recommandation du v^{ble} clergé, elle trouve un appui solide chez les parents de l'élève.

Ecole normale.

Mais pour atteindre ce but, commençons par l'instruction du personnel enseignant lui-même.

Que *l'école normale* soit dirigée de manière à inculquer aux instituteurs et aux institutrices *les qualités* que l'on désire propager parmi la jeunesse des écoles primaires et parmi le peuple en général.

Ecoles moyennes.

Ayant dans la première partie de notre rapport, proposé des écoles moyennes, nous jugeons superflu d'en parler ici.

Mais nous ne saurions assez insister pour préconiser *l'alliance de la pratique et de la théorie*.

Pratique commerciale.

Pour l'industrie comme pour le commerce une pratique longue et variée est de toute rigueur.

Ces connaissances précieuses dont l'expérience forme la base essentielle, ne peuvent guères être acquises que dans des maisons commerciales à l'étranger.

Subsides. Encouragements.

Accordons donc des subsides aux jeunes gens qui montrent des dispositions heureuses pour le commerce et l'industrie.

Envoyons cette jeunesse à l'étranger, dans des maisons recommandables, pour s'initier aux difficultés usuelles de leur état, de leur carrière.

C'est ainsi que nous pourrions former un noyau solide et vigoureux pour l'avenir de notre industrie nationale.

Enfin et en dernier lieu nous devons signaler parmi les stimulants favorables au développement commercial et industriel, le plus grand de tous les leviers; l'argent, soit le capital

Il est très vrai que les capitaux ne sont pas abondants en Valais, mais il n'est pas moins vrai, que les capitalistes du pays n'ont pas montré jusqu'ici une grande tendresse à l'égard de l'industrie nationale.

Ils préfèrent en général consacrer leurs fonds à des places étrangères.

Cette attitude fâcheuse doit-elle être attribuée en majeure partie à une législation défectueuse?

Nous ne pouvons l'affirmer; mais nous avons le ferme espoir que notre malaise disparaîtra dès que l'on aura fondé, et appliqué courageusement des institutions qui garantissent le crédit public (nous en avons mentionné deux en traitant des influences générales sur le paupérisme).

Nous osons exprimer encore la confiance que nos capitalistes ne manqueront pas à l'appel, lorsqu'il s'agira de la prospérité, de l'honneur, de l'indépendance du pays.

Résumé.

De l'ensemble de nos investigations, il résulte qu'il reste encore beaucoup à faire, dans la voie du progrès intellectuel, moral et matériel.

Mais il n'est pas moins constaté que nous avançons toujours. Les sacrifices que l'état et les communes se sont imposés

(et s'imposent encore tous les jours), soit pour la correction du Rhône, soit pour la construction des routes de Loèche, de Zermatt, du St. Bernard, d'Annivier, du Val d'Illiez, d'Hérens, de la Furca etc. etc. sont autant de témoignages vivants des besoins qui se généralisent de plus en plus parmi les populations.

Convaincus du vif intérêt que vous portez à la prospérité de notre canton, nous vous communiquerons une petite notice, au sujet de nos travaux publics, qui ne manque peut-être pas de tout intérêt d'actualité.

Dans les quatre derniers lustres que nous venons de parcourir le Valais a dépensé pour des voies de communication une somme plus forte que dans les cinquante années précédentes.

Nous faisons abstraction de la route du Simplon, construite par ordre et en majeure partie aux frais du gouvernement français.

Les travaux publics ont absorbé depuis 1847—1866, au-delà de quatre millions de francs.

C'est un *chiffre* qui parle assez haut, dans un pays où l'impôt direct est de création toute nouvelle.

On ne peut contester qu'il y a là une consécration des idées progressives de nos pouvoirs publics en général.

S'il revient à ceux-ci, à ce point de vue, un hommage mérité, gardons-nous bien de rester stationnaires et de croire que notre mission est remplie.

Ne craignons jamais l'ouverture des grandes artères de circulation.

Une artère ouverte en produit d'autres plus fécondes encore.

Après le Mont Cenis, sinon avant la fin de ces travaux, la perforation du Simplon, ou mieux encore des moyens plus économiques et non moins sûrs de traverser la montagne seront mis en œuvre par la science qui n'a pas encore dit son dernier mot, et alors le Valais deviendra la véritable clef des alpes tyrrhéniennes.

Nous avons en Valais d'autres ressources encore et que la concurrence la plus large ne pourra jamais nous enlever:

„Les points de vue les plus magnifiques, s'étendant du Sentis „au Mont-Blanc, du Mont Rose à la Jungfrau, les glaciers les „plus splendides, les cimes les plus fières, *les plus dignes* de l'ambition du touriste“

Dans la mesure accélérée de nos efforts pour faciliter l'abord de nos vallées et de nos montagnes, pour en rendre le séjour agréable, selon le degré d'intelligence que nous appliquerons à l'établissement de nouvelles voies de communication de toute

espèce, les amateurs de la belle nature arriveront aussi dans un nombre progressif et le pays, soyez en sûr, n'y perdra rien.

Avisons donc sérieusement à ne pas trop nous laisser distancer par des concurrents intéressés à nous isoler, si possible, des autres nations et des cantons mêmes qui nous avoisinent.

Sachons par notre intelligence, par notre zèle commun neutraliser ces fâcheuses combinaisons.

Travaillons avec ardeur pour rendre fécondes et accessibles toutes nos richesses nationales, celles de notre intelligence en particulier sans oublier les cimes et les glaciers qui dominent notre vallée.

C'est ainsi que nous verrons l'aisance se répandre de plus en plus parmi nos populations.

S'il fallait indiquer la direction précise à donner au développement du commerce et de l'industrie dans notre chère patrie, il serait peut être facile de trouver des règles positives.

Mais votre rapporteur doit, pour son compte, décliner formellement toute compétence, à cet égard.

Nous prendrons toute fois la liberté d'énoncer quelques idées sinon des principes sur la matière.

Il nous semble, en premier lieu, tout à fait naturel que l'industrie existante doit former le noyau principal pour l'avenir.

On ne doit jamais mépriser les progrès, tous petits qu'ils soient réalisés dans un pays.

Une foule de détails varient selon les localités et doivent être bien connus; à ce défaut on risque d'être privé de deux des principaux leviers: la sanction de l'expérience, et le goût des populations.

L'industrie actuelle doit donc être maintenue et développée, autant que possible, au moyen d'une initiation pratique à tous les perfectionnements, d'une surveillance rigoureuse de la main d'œuvre et des moyens de conservation des matières qui en forment la base.

S'il s'agit de nouvelles industries à introduire, tâchons (c'est du moins notre avis), de les former avec des matières premières que nous avons sous la main.

C'est toujours là un grand point d'appui et qui assure fréquemment le succès d'une entreprise.

On est à coup sûr, dans une position bien plus avantageuse, lorsque l'on peut disposer de matières premières, avec la qualité desquelles on est parfaitement familiarisé, dont le transport est, pour ainsi dire, exempt de tous frais, de toutes avaries.

Pour couronner notre œuvre, prenons une part large, active à tous les concours, à toutes les expositions (et nous y apprendrons bien quelque chose, malgré nos hautes prétentions), établissons, répandons les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels, les caisses de prévoyance, afin que l'industriel (maître, artisan ou employé), lorsqu'il passe à l'état d'une invalidité complète, se trouve à la tête d'une rente viagère ou en possession d'un capital suffisant pour le récompenser dignement de son activité sociale.

C'est ainsi que l'industrie et le commerce deviendront des sources de prospérité pour notre canton, c'est au moyen d'institutions de ce genre, que l'on verra se répandre sur nous une véritable bénédiction.

Oui, t. h. M., nous croyons fermement que par des mesures sages et prévoyantes, comme celles énumérées ci-haut on parviendra, non à faire cesser, mais à réduire sensiblement la mendicité, cette lèpre effrayante que nous avons désignée sous le nom de paupérisme.

Ce sont des vœux seulement que j'ai pu formuler dans ce rapport, mais des vœux bien sincères. On ne se bornera pas là, j'aime à le croire.

J'espère que la société suisse d'utilité publique livrera nos idées à un examen approfondi et qu'elle voudra bien aussi couvrir de son indulgence les nombreux errata de ce rapport.

J'ai surtout une confiance pleine et entière dans le patriotisme de notre commission centrale, composée d'hommes spéciaux et compétents bien connus par des preuves irréfragables de leur dévouement à la chose publique, présidée par un des citoyens les plus éminents de la confédération.

La société suisse d'utilité publique a laissé plus d'un souvenir ineffaçable de sa sollicitude, de sa fraternité, de sa généreuse intervention dans les jours les plus néfastes du Valais.

Elle ne se refusera pas de concourir par ses conseils, par ses directions, par ses œuvres, à la réalisation du but important que votre rapporteur a eu la hardiesse de poursuivre, avec des forces tout-à-fait insuffisantes.

Plaise à Dieu que notre travail, fait à la hâte, incomplet, décousu et incorrect, ne représente pas moins une obole destinée à l'accroissement de la chose publique en Valais, de la prospérité commune de notre excellente et bien-aimée mère-patrie, la confédération suisse.

